

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

TRAMADOL ET INSOMNIE

Par PAUL68 Postée le 09/07/2023 01:30

Bonjour, Je consomme 3 x 100 mg de tramadol depuis un certains temps et je ne dors plus qu'un jour sur deux et passe en général une nuit blanche. Je dors la journée après les prises. Je ne sais plus comment faire pour arrêter ce médicament.

Mise en ligne le 12/07/2023

Bonjour,

Le tramadol est un médicament opioïde antalgique prescrit pour atténuer les douleurs. La somnolence peut faire partie des effets secondaires du tramadol mais ce n'est un somnifère. L'usage prolongé de ce médicament est connu pour conduire à une tolérance (nécessité d'augmenter les doses pour ressentir les effets) et une dépendance.

A l'arrêt ou en cas de diminution trop rapide, un syndrome de sevrage peut apparaître, en moyenne 24 heures après l'arrêt. Il se manifeste de diverses manières : transpiration, anxiété, diarrhée, douleurs, tremblements... Ces symptômes disparaissent après environ une semaine.

Comme nous vous y avons invité lors de sollicitations précédentes, si la prise de ce traitement, son arrêt, vous mettent en difficulté, c'est en 1^{er} lieu au médecin prescripteur que vous pourriez vous adresser. Si ce n'est pas possible, nous vous joignons à nouveau en bas de message les coordonnées du centre d'addictologie de Colmar qui traite les pharmacodépendances. Vous y serez reçu de manière individuelle, confidentielle et non payante.

Avec tous nos encouragements.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIV

CSAPA ARGILE

15, rue de Peyerimhoff
68000 COLMAR

Tél : 03 89 24 94 71

Site web : www.argile.fr/csapa.html

Secrétariat : Lundi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h, mardi et mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h, jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h, le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h.

Accueil du public : Lundi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h, mardi et mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h, jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h, le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h.

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations individuelles sur place, sur rendez-vous.

Voir la fiche détaillée